

Résultats sommaires de quelques revisions d'aménagement dans l'arrondissement d'Aubonne (Vaud)

Autor(en): **Berthoud, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **76 (1925)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de volume. Par rapport à l'accroissement seul, les passages à la futaie représentent le 56,2 % et 36 % par rapport à l'accroissement global.

Des valeurs dépassant la moitié ou le tiers de l'entier peuvent-elles être envisagées comme négligeables?

„Que dire aussi de cette première division qui passe brusquement dans le matériel principal. S'il est bloqué avec celui du dernier inventaire, n'exercera-t-il pas une influence exagérée sur les calculs d'accroissement qui seront faussés.

On ne compare entre elles que des choses semblables. Or, l'introduction dans le second terme de comparaison (inventaire final), d'une valeur ne faisant pas partie du premier terme (précédent inventaire), fausse la comparaison des deux inventaires successifs et l'accroissement courant qui s'en déduit.

Que cette nouvelle valeur résultant des passages à la futaie soit soumise à des variations d'une période à une autre, c'est certain, mais qu'elle puisse être envisagée comme un facteur négligeable (et ici j'ai spécialement en vue le passage extérieur tel qu'il se produit dans la futaie régulière à chaque revision périodique), valeur pouvant être bloquée avec les résultats de l'inventaire final, sans fausser le calcul d'accroissement, j'éprouve réellement une certaine difficulté à l'admettre.

De pareilles situations se présenteront dans la futaie de dimensions graduées à chaque renouvellement d'inventaire, jusqu'au moment où, grâce à l'abandon de la coupe définitive (si possible) et à un traitement approprié, le matériel principal sera uniformément réparti sur toute l'étendue des diverses divisions du parcellaire. A ce moment-là, la question du passage *extérieur* tombera d'elle-même.

En attendant cet heureux moment, il faut chercher à obtenir l'accroissement, dépouillé de ces contingences intérieure et extérieure.

On obtiendra de cette façon, par le calcul et par des inventaires séparés, les trois éléments qui se retrouvent dans la futaie régulière, à chaque revision périodique, et qui sont: l'accroissement global et les deux matériels des passages à la futaie. Il sera facile de déterminer, pour chacun d'eux, les taux de réalisation qui leur reviennent en propre, desquels se déduiront les trois disponibilités dont le sommaire sera égal à la possibilité périodique.

Areuse, le 18 octobre 1924.

M. D. P.

Résultats sommaires de quelques revisions d'aménagement dans l'arrondissement d'Aubonne (Vaud).

Forêts d'Aubonne, série A.

Revision de 1920.

Situation: Versant Sud du Jura; exposition générale: Sud à Sud-Est.

Altitude moyenne: 1375 m.

Forêts communales de Berolle.

Accroissement de 1908 à 1923, soit pendant 15 ans.

Séries et Divisions		Inventaire final 1923			Inventaire précéd. 1908		Expl. pen- dant 15 ans		Capi- talisation		Réali- sation		Accroissement			En % du matériel final			
		N°	Sur- face prod. ha.	Matériel dénombré à l'ha m ³	Arbre moyen Volume m ³	Matériel dénombré à l'ha m ³	Arbre moyen Volume m ³	Volume (V E) m ³	Total à l'ha m ³	Volume (MF—MI) p. ha m ³	Total m ³	p. ha m ³	total MF+VE—MI m ³	p. div. m ³	p. ha m ³	annuel En % du MI	petits 16—28	moyens 30—48	gros 50—x
Série A, tarif II		1	17 59	2783 158	0,40	865 49	0,50	447 25	1918 109	—	—	2365	158	9,0	18,2	65	32	3	
		2	6 21	1603 258	0,60	1568 253	0,40	439 71	35 5	—	—	474	32	5,2	2,0	44	45	11	
		3	6 25	1214 194	0,50	762 122	0,50	231 37	452 72	—	—	683	46	7,3	6,0	43	37	20	
		4	13 38	2730 204	0,50	1984 148	0,50	837 62	746 56	—	—	1583	105	7,9	5,3	47	38	15	
		5	18 33	3273 178	0,40	3016 164	0,30	731 40	257 14	—	—	988	66	3,6	2,2	60	31	9	
		6	12 11	3669 303	0,80	3279 270	0,70	549 45	390 32	—	—	939	63	5,2	1,9	25	34	41	
		16	1 42	58 41	0,30	—	—	—	58 41	—	—	58	3	2,1	—	79	21	—	
Total A/II			75 29	15.330 204	0,50	11.474 152	0,47	3234 43	3856 51	—	—	7090	473	6,3	4,1	47	35	18	
Série A, tarif I		7	7 45	1527 205	0,40	1198 161	0,40	267 36	329 44	—	—	596	40	5,3	3,3	40	34	26	
		8	7 66	947 124	0,30	397 52	0,90	323 42	550 72	—	—	873	58	7,6	14,6	52	36	12	
		9	8 97	1505 168	0,50	709 79	0,15	95 11	796 89	—	—	891	59	6,6	8,4	27	38	35	
		10	9 48	1936 204	0,50	1963 207	0,80	577 61	—	—	—	550	37	3,9	1,9	19	40	41	
		11	13 27	2183 164	0,80	2248 169	0,90	581 44	—	—	—	516	34	2,6	1,5	15	35	50	
Total A/I			46 83	8098 173	0,55	6515 139	0,74	1843 39	1583 34	—	—	3426	228	4,9	3,5	27	37	36	
Série B, tarif I		12	10 68	2417 226	0,70	2297 215	0,80	297 28	120 11	—	—	417	28	2,6	1,2	18	43	39	
		13	14 49	3338 230	0,70	3519 243	0,95	695 48	—	—	—	514	34	2,4	1,0	17	36	47	
		14	19 12	5333 279	0,90	5802 304	1,00	1062 56	—	—	—	593	40	2,1	0,7	12	43	45	
		15	16 22	4886 301	0,90	4896 302	0,90	438 27	—	—	—	428	28	1,7	0,6	13	51	36	
			60 51	15.974 264	0,83	16.514 273	0,93	2497 41	—	—	—	1952	130	2,1	0,8	14	44	42	
Total, série B			182 63	39.402 216	0,61	34.503 189	0,68	7569 41	4899 27	—	—	12.468	831	4,6	2,4	30	39	31	
Total Berolle																			

Sous-sol et sol : Calcaire jurassique (Séquanien) ; sol rocheux, fissuré (lésines) et de ce fait assez riche en humus.

Age moyen des peuplements : 180 à 200 ans.

Résultats de la revision de 1920 : Voir tableau ci-annexé.

Nous laissons au lecteur le soin de tirer les conclusions qu'il voudra en comparant le matériel initial, le matériel final, le matériel exploité, la proportion des gros, moyens et petits bois d'une part, et l'accroissement d'autre part.

Ce qui frappera certainement, c'est le fort accroissement obtenu dans les divisions 7, 12 et 13 (1300 à 1400 m d'altitude) et la division 9 (1400 à 1450 m d'altitude).

Le résultat obtenu pour la division 4 est anormal et ne peut s'expliquer que par une erreur au dénombrement ou dans la tenue du contrôle d'exploitation.

Sur la base des résultats obtenus, nous avons pu fixer la possibilité des années 1921 à 1930 à 1400 m³ annuellement (616 m³ précédemment).

Cette possibilité égale à l'accroissement obtenu pour la période 1904 à 1920 paraîtra très forte à certains des lecteurs, aussi déclarons-nous que nous n'avons intentionnellement pas voulu capitaliser davantage pour le moment, ayant pu constater que le capital bois actuel se déprécie chaque année davantage, du fait de la très forte proportion de bois tarés (pourri sec) : 25 % sur un lot de 300 m³ en 1924.

Forêts de Berolle.

Revision de 1923.

Situation et exposition : Versant Sud du Jura, côte rapide exposée au Sud-Est. Altitude moyenne de la série A : 1050 m, de la série B : 1350 m.

Sous-sol et sol : Calcaire jurassique (Kiméridgien), dépôts morainiques jusqu'à 1050 m. Sol profond et très fertile dans le bas de la côte, rocheux et fissuré dans le haut et par conséquent assez fertile.

Résultats de la revision de 1923 : Voir tableau ci-annexé.

Le faible accroissement des forêts de la série B doit être attribué, à notre avis, à la densité trop forte des peuplements de cette série, étant donné leur altitude.

Jadis on eût mis la faute sur le compte de l'altitude seule, mais il suffit de comparer les résultats de Berolle avec ceux d'Aubonne pour se rendre compte que ce faible accroissement n'est pas dû à l'altitude.

La possibilité nouvelle des forêts de Berolle est de 700 m³ (460 m³ précédemment).

Nous n'avons pas cru devoir prélever tout l'accroissement annuel moyen, estimant qu'il y a lieu d'augmenter encore le matériel sur pied par ha de la série A.

Forêts domaniales de Bois-Robert, d'Etoy et de la Cure.

Revision de 1924.

Situation et exposition : Forêts de plaine (altitude moyenne : 700 m), exposition variable (terrain très peu incliné).

Sous-sol et sol : Alluvions glaciaires, sol graveleux et séchard.

Résultats de la revision de 1924 : Voir tableau ci-annexé.

Il est intéressant de constater qu'avec un matériel sur pied moyen de 168 m³ par ha en 1919, nous avons obtenu un accroissement annuel moyen de 7,3 m³.

Ce résultat doit pouvoir être attribué essentiellement aux éclaircies pratiquées déjà avant 1919 et intensifiées depuis 1919.

Remarques générales.

C'est à la demande de la Rédaction du „Journal“ que nous nous décidons à publier les résultats ci-dessus.

Nous estimons ne pas pouvoir tirer encore des conclusions certaines des dits résultats quant au traitement futur de la forêt.

Et nous laissons bien volontiers aux théoriciens le soin de rechercher la corrélation qui doit exister entre le matériel sur pied par ha, la proportion des gros, moyens et petits bois, d'une part, et l'accroissement optimum, d'autre part.

Qu'il nous suffise de dire que les résultats obtenus sont encourageants en ce qui concerne le traitement des forêts sus-mentionnées, et que sans la méthode du contrôle nous n'eussions probablement pas osé augmenter les possibilités annuelles dans la proportion où nous l'avons fait.

Et si nous nous sommes trompé dans nos prévisions, nous estimons que le mal sera très minime, puisque au bout de dix ans, au plus tard, interviendra une nouvelle revision ; mais si nos prévisions se réalisent, combien plus grande sera notre satisfaction de n'avoir pas perdu de temps et d'avoir travaillé au plus vite pour le bien de nos forêts et de leurs propriétaires. Ce résultat, nous le devons entièrement à la méthode vaudoise du contrôle (contrôle simplifié) dont nous ne méconnaissions pas cependant les imperfections : erreurs possibles lors de l'inventaire de la forêt, erreurs possibles au martelage et dans la tenue du contrôle des exploitations, erreurs du fait du passage à la futaie dans les jeunes peuplements, etc.

Mais nous sommes convaincu qu'aucune autre méthode ne peut donner des certitudes pareilles.

G. Berthoud.
